

N° du film : 139443

Version : 3

1999-12-23

Entente/contrat :

MAGNOLIA

GENRE : Drame

RÉSUMÉ :

Les destins de diverses personnes se croisent. Elles ont en commun une station de télévision. Son propriétaire, Earl Partridge, agonise. Il regrette amèrement d'avoir abandonné sa femme très malade aux mains de son seul enfant, Frank Mackey. Ce dernier voue une haine véroce à son père. Il nie même qu'il vive toujours. Quelque peu macho, il oeuvre comme conférencier auprès d'hommes frustrés en amour. Il vomira finalement sa haine sur son père, non sans avoir été durement confronté par une intervieweuse à cet égard auparavant. Un autre homme lutte contre la maladie. Il s'agit de Jimmy Gator, l'animateur de télévision. Le remord le ronge : celui d'avoir trompé sa femme et abusé de sa fille Claudia. Il va tenter de se tuer et un concours de circonstances l'y aidera. Pour tromper le souvenir cuisant de cet abus, Claudia consomme beaucoup de drogue et écoute de la musique forte, ce qui amène sur les lieux le policier Jim Kurring. En homme bon, celui-ci développe divers sentiments positifs à l'égard de la malheureuse qui s'accroche à lui un moment. Une autre femme souffre beaucoup, de la culpabilité dans son cas. Il s'agit de Linda Partridge, la femme du mourant qu'elle a marié par intérêt. Elle va finalement prendre le poison qu'elle lui destinait pour abréger sa souffrance.

MOTIFS :

S'il s'avère presque irréprochable sur le plan de l'iconographie, ce film comporte toutefois un langage souvent vulgaire et quelquefois teinté de haine et de mépris. Cependant, l'oeuvre risque surtout de heurter par les thématiques abordées : celle du père abuseur ou absent, celle de la souffrance, du mépris et de la haine, celle du mensonge et surtout celle de la culpabilité lorsque la mort se profile à l'horizon. Si ces thématiques peuvent angoisser ou traumatiser, elles sont tout de même considérées ici de manière sobre. En outre, le personnage du policier (un homme droit, bon, généreux et que le langage vulgaire choque) tempère jusqu'à un certain point les éléments troublants de cette production. Aussi, tout bien considéré, le jury estime-t-il que l'oeuvre n'est susceptible de causer préjudice qu'à ceux qui n'ont pas acquis un minimum de maturité.

CLASSEMENT : 13 ans et plus

INDICATION (S) : Langage vulgaire

10 janvier 2000

Pierre Thériault
Président du jury d'examen

